

Tarification à l'activité (T2A)

OBJECTIFS

- Comprendre les principes fondamentaux de la réforme dans le contexte global de la gouvernance hospitalière et de la maîtrise des dépenses de santé
- Connaître les outils de la T2A et les différents dispositifs de facturation
- Situer la T2A dans le cadre de l'Etat Prévisionnel des Recettes et des Dépenses et dans le mécanisme de régulation « prix / volume »
- Evaluer les impacts internes et externes de ce nouveau mode de financement
- Porter un regard critique sur cette réforme (points forts, insuffisances et craintes) et appréhender les évolutions à venir

MÉTHODE PÉDAGOGIQUE

- Présentation d'un diaporama complet avec tableaux, cas pratiques, discussion ouverte et échanges, etc. Ce diaporama est adapté en fonction du public.

PUBLIC

- Médecins
- Cadres
- Agents d'un bureau chargé des admissions et de la facturation

DATES À VENIR - NOUS CONTACTER

DURÉE : 2 jours

TARIF : 990 euros HT

PROGRAMME

Principes fondamentaux et contexte de la réforme

- La T2A et les réformes touchant la politique de santé et les établissements de soins dans le contexte de la maîtrise des dépenses de l'assurance maladie
- Champ d'application de la réforme et progressivité de sa mise en œuvre
- Les nouveaux principes du financement : valoriser l'activité produite, tout en tenant compte des missions d'intérêt général

Les outils indispensables à la T2A

- Le PMSI et la CCAM
- Les échelles de tarifs
- Les activités non couvertes par les groupes homogènes de séjour (GHS)
- Les facturations complémentaires
- Le compte administratif retraité

L'EPRD et le mécanisme de régulation prix/volume

- Les recettes conditionnent les dépenses
- La transmission des données

- Le processus de validation trimestriel et la facturation par patient
- La régulation du système : missions de soins et missions d'intérêt général
- Les contrôles

Evaluer les impacts internes et externes de la T2A

- Impacts internes : changement de culture et d'organisation interne en lien avec la réforme de la gouvernance hospitalière
- Impacts externes : relations avec l'ARH et concurrence public / privé

Regards critiques sur la réforme et les évolutions attendues

- La T2A : maîtrise comptable ou médicalisée
- La T2A est-elle compatible avec la démarche d'amélioration continue de la qualité ?
- La concurrence public / privé se fait-elle sur des bases équitables ?
- La future loi «Santé/ Territoire / Patients»